



Cahier des charges :

souper du club

- Un responsable de l'organisation du souper devra être nommé au sein de l'équipe (pour les contacts entre l'équipe organisatrice et le comité du club).
- Le comité du club loue la salle (il la paie et fixe la date de la location).
- L'équipe organisatrice ne doit pas faire de bénéfice ; elle se charge des achats que le club remboursera par la suite (une avance est possible sur demande).
- Dans la mesure du possible, les achats devront être effectués en priorité chez nos sponsors, au nom du club.
- L'entrée se montera au maximum à 30.- / personne (senior) ou 20.- / junior.
- Devraient être compris dans le prix du repas : apéritif, plat et dessert, ainsi qu'une base de boissons.
- Certaines boissons supplémentaires pourront être facturées ; dans la mesure du possible, toutes les boissons non-alcoolisées devraient être offertes.
- Une comptabilité devra être présentée au club après la soirée.
- Tous les membres du club doivent être invités (le club fournira les coordonnées des membres non-actifs sur demande).
- L'équipe organisatrice devra spécifier si les conjoints/enfants sont également invités ; elle devra gérer les listes d'inscription.
- Dans la mesure du possible, toutes les équipes devraient être invitées personnellement (passage des organisateurs lors des entraînements pour donner les informations).
- Des rappels d'invitation devront être envoyés (communications WhatsApp, envoi de mails, publication sur Facebook et sur le site internet) ; les responsables d'équipe devront être motivés à récolter les inscriptions.
- L'équipe organisatrice devrait manger avec les autres membres du club, en même temps, si possible.
- Des animations sont les bienvenues au cours de la soirée.
- L'équipe est responsable du déroulement de la soirée ainsi que de la gestion de la salle (préparation, déroulement, nettoyage, restitution).
- L'équipe devra s'informer pour prendre et rendre les clés ; le club donnera les coordonnées de la personne de contact responsable de la salle.